

## **La reconnaissance de l'écriture manuscrite hors ligne : applicabilité à la transcription et l'indexation d'un fonds notarial des archives cantonales jurassiennes**

**Micha d'Ans**

michadans@outlook.com

Ce travail étudie un ensemble d'options et de méthodes de transcription et d'indexation pour un fonds notarial des Archives cantonales jurassiennes (ArCJ), en portant une attention particulière à la reconnaissance de l'écriture manuscrite hors ligne. Les recherches dans cette discipline ont fait de grands progrès depuis leurs débuts dans les années 60. S'inspirant des résultats prometteurs de la reconnaissance automatique de la parole, de nombreux outils ont été développés pour tenter d'égaliser et de surpasser les capacités humaines de déchiffrement. De plus en plus d'institutions numérisent d'importantes quantités de documents manuscrits, qui sont ensuite mis en ligne à disposition du public. La grande majorité de ces documents attend toujours d'être transcrite et indexée pour offrir aux chercheurs un meilleur accès à leurs contenus.

Après une définition de la problématique de ce travail, une première partie fait l'état de l'art de la reconnaissance de l'écriture manuscrite d'après la littérature scientifique la plus récente sur le sujet. L'historique de la discipline est retracé, les principes généraux et le fonctionnement des programmes sont expliqués. Pour déterminer quelles sont les pratiques actuellement en vigueur, une enquête auprès d'autres institutions est menée.

Une seconde partie réalise un inventaire et décrit le fonds concerné par ce travail. Il s'agit de répertoires de notaires, documents très importants pour avoir accès aux minutes des différentes études. Les Archives cantonales jurassiennes et leur stratégie de numérisation sont présentées. Les registres sont analysés en détail, tant sur le plan du support que sur celui du contenu. Une typologie des difficultés est également établie.

Finalement, la compatibilité du fonds avec les méthodes automatiques, manuelles ou semi-automatiques retenues est évaluée pour déterminer si elles sont en mesure d'apporter une solution aux défis et difficultés que suscite l'indexation des répertoires. A partir de ces observations où théorie et pratique se côtoient, des recommandations sont faites aux Archives cantonales jurassiennes, afin de les aider à déterminer quelle serait pour elles la manière la plus rentable de transcrire et indexer leurs registres.